



Rentrer en france avec recepisse expire + l'ancien carte?

Par **Alejandra Gomez**, le **02/12/2011** à **06:28**

Bonjour,
Ma carte de séjour est en train d'être renouvelée pour la 3ème fois et j'aurai mon récépissé cette semaine qui expire la fin de février 2012.
Pour raisons familiales mon mari et moi partons à mon pays d'origine au mi décembre et il retournera en France au début mars et moi au début avril 2012.
Pour lui il n'y a pas de problème de rentrer parce qu'il est européen.
Mais pour moi, ma carte est expirée et le récépissé sera expiré aussi.
La préfecture de Troyes me dit qu'il n'aurait aucun problème à ma rentrée si je demande une "visa de retour" à mon consulat. J'ai contacté mon consulat à Paris et la réponse ce que c'est une compétence de les autorités françaises de me donner une visa pour rentrer en France et pas du tout pour eux.
Est-ce que je pourrai rentrer en France avec l'ancienne carte et mon récépissé expiré d'un mois? Je devrai faire quoi pour pouvoir rentrer sans problème?
Je vous remercie pour votre réponse.

Par **yqchengrace**, le **02/12/2011** à **14:54**

Bonjour,
A mon avis, c'est mieux de demander un 2ème rcpc avec votre billet d'avion si possible...